

Rééducation après chirurgie des ruptures de coiffe ou arthroplasties d'épaules

Prescription type

Titre, Nom, Prénom du prescripteur
Coordonnées du prescripteur

Lieu, Date

Nom Prénom du patient
Date de naissance

Rééducation du membre supérieur droit ou gauche et de sa racine pour.....¹
ou

Rééducation du membre supérieur droit ou gauche et massage de la région cervico-dorsale
pour¹

Urgent

Prise en charge spécifique : ALD

AT

MP

Domicile

Signature du prescripteur

Éléments complémentaires à transmettre²

Date de l'intervention :	Épaule : <input type="checkbox"/> droite ; <input type="checkbox"/> gauche ; <input type="checkbox"/> côté dominant
Type d'intervention : <input type="checkbox"/> acromioplastie <input type="checkbox"/> résection ligament acromio-coracoïdien <input type="checkbox"/> réinsertion tendineuse <input type="checkbox"/> suture tendineuse <input type="checkbox"/> lambeau musculaire <input type="checkbox"/> prothèse <input type="checkbox"/> totale <input type="checkbox"/> humérale <input type="checkbox"/> inversée <input type="checkbox"/> arthroscopie <input type="checkbox"/> à ciel ouvert	Structures réparées : (ruptures ou voie d'abord) <input type="checkbox"/> supra-épineux <input type="checkbox"/> long biceps <input type="checkbox"/> infra-épineux <input type="checkbox"/> deltoïde <input type="checkbox"/> sub-scapulaire <input type="checkbox"/> autres Dispositif de soutien du bras : À conserver jusqu'à J... <input type="checkbox"/> écharpe ; <input type="checkbox"/> orthèse thoraco-brachiale réglée à ...° d'abduction <input type="checkbox"/> coussin antirotation
Mouvements autorisés :	
Mobilisation passive jusqu'à J... Secteur articulaire autorisé :	Mobilisation active à partir de J... Secteur articulaire autorisé :
Autres éléments utiles : <ul style="list-style-type: none"> • étiologie • comorbidités : 	<ul style="list-style-type: none"> • amplitudes actives préopératoires : élévation ...° ; rotation latérale ...° • Scores préopératoires : Constant. ; Dash : ...

¹ Indication opératoire

² Ces éléments complémentaires peuvent être fournis sous différentes formes, selon l'organisation la plus facile à mettre en œuvre pour le service hospitalier au moment de la sortie du patient, et dans le respect de la réglementation en cours.